

Case 1 : Naissance

S'il naît naturellement en moyenne 105 garçons pour 100 filles, ce rapport s'inverse autour de 50 ans. Sauf lorsque les hommes interviennent, soit par infanticide, soit par avortement. Ce ratio peut atteindre 120 garçons pour 100 filles en Chine. Entre l'Inde et la Chine, il manque 170 millions de femmes et ce chiffre pourrait atteindre 225 millions en 2025. Actuellement un Chinois sur 5 est condamné à rester célibataire.

Case 4 : Tout est rose

Les stéréotypes entre en jeu très tôt dans l'éducation. Dès le berceau. Cela touche les vêtements, les jeux, les injonctions, les projections que les parents font sur leurs enfants. Feuilletter un catalogue de jeux de Noël est parlant. Les aspirateurs roses pour les petites filles, les jeux de construction pour les petits garçons. Déconstruire les stéréotypes commence dans le choix de la couleur de la chambre.

Case 6 : Les filles sont nulles en sciences

Autre stéréotype... Rien dans le cerveau ne prédispose à un apprentissage plutôt qu'un autre. Autrefois, les sciences littéraires étaient réservées aux hommes. Avec l'avènement de la société industrielle, ce sont les sciences qui ont pris le dessus et ont été associées à des valeurs dites masculines (compétition, savoirs froids, rationalité...) loin des valeurs féminines (douceur, intériorité, fragilité...). Ces perceptions des valeurs féminines ou masculines ont la peau dure...

Case 9 : Vie de famille = études courtes

Ce stéréotype vient aussi de loin. Le code civil de 1804 instaure la minorité des femmes. Elles ne peuvent que dépendre d'un homme (père puis mari...). Elles n'ont donc besoin que d'une instruction rudimentaire, pour élever les enfants et gérer le foyer, puisque les hommes pourvoient aux besoins par leurs activités extérieures. Cette idée de salaire d'appoint pour les femmes reste encore ancrée. Alors à quoi bon faire des études longues pour de toute façon avoir un temps partiel.

Case 12 : Première main aux fesses...

Dans les transports, dans la rue, dans les cours de récréation, au travail... Plus de la moitié des femmes déclarent avoir subi des comportements déplacés, des attouchements non consentis... 12 % des femmes déclarent avoir subi une ou plusieurs fois un viol (4/5 de la part d'un proche...). Dans leur majorité, ces actes ne sont pas dénoncés.

Cases 16 et 34 : Pôle Emploi

Si le taux de chômage des femmes et des hommes est proche, les types de contrats proposés sont très différents. Elles subissent les temps partiels (82,5 % des temps partiels sont tenus par des femmes). Les femmes représentent 77 % des employés, 51 % des professions intermédiaires (dans les secteurs de la santé, du travail social ou de l'éducation), contre 16 % des chefs d'entreprise et 40 % des cadres supérieurs. Nombre de métiers leurs sont encore fermés en pratique (bâtiment, sécurité...).

Case 17 : 25 ans en couple ?

Et oui, quel employeur prendrait le risque d'embaucher une personne qui peut partir en congé maternité ? S'ils ne posent pas la question explicitement lors des entretiens d'embauche, le doute plane toujours.

Cases 23, 26, 37 : Maternité

Joie et bonheur, mais aussi temps partiel, carrière en berne et augmentation du temps de travail domestique... En moyenne, les femmes consacrent 3h26 par jour aux tâches domestiques (ménage, courses, soins aux enfants, etc.) contre 2h pour les hommes, selon l'Insee. A la maison, les hommes s'adonnent volontiers au bricolage (20 min quotidiennes contre 5 pour les femmes). Mais les femmes passent deux fois plus de temps que les hommes à faire le ménage et à s'occuper des enfants à la maison. En schématisant, les femmes s'occupent, au quotidien, des tâches les moins valorisées et les hommes de ce qui se voit et dure.

Case 28 : inégalité de salaire

26 % d'écart en France entre les hommes et les femmes, 9 % à poste équivalent... Si c'est une moyenne, cet écart progresse tout au long de la carrière. Il est encore plus marqué pour les cadres. Pour une femme cadre, cela représente un manque à gagner de 150 000 € sur une carrière.

Cases 30, 31, 32 : Agressée par un proche...

Les agressions et violences sexuelles sur les femmes sont le plus souvent le fait de proches (membre de la famille ou ami pour les mineures, et conjoint pour les femmes majeures), ce qui rend leur dénonciation compliquée : il est plus facile de dénoncer un inconnu que son propre conjoint... moins de 1/5 des femmes agressées portent plainte ou dépose une main courante. 15% des cas donnent lieu à une suite judiciaire et au final, 23 % des agresseurs sont condamnés...

Case 36 : 35 ans, deux enfants

Que pense votre employeur ? Que vous allez être souvent absente... Adieu les promotions.

Case 39 : Harcelée par un collègue

1 femme sur 5 déclare avoir été victime de harcèlement sexuel sur son lieu de travail. Cela touche tous les milieux, de l'ouvrière à la cadre supérieure... 30 % des victimes se taisent. 3 cas sur 10 sont rapportés à l'employeur et dans 40 % des cas, c'est la victime qui se retrouve en difficulté... (perte d'emploi, arrêt de carrière...)

Case 40 : 40 ans et pas d'enfants

Oui, mais vous auriez pu en avoir. Les femmes sans enfants sont souvent victimes des mêmes retards de carrière ou de salaires que les femmes avec enfants, car elles auraient pu. Cela s'appelle la présomption de maternité.

Case 43 : prise de conscience

Ce qui est remarquable, c'est que s'il y a un constat général d'inégalité entre les hommes et les femmes au travail, les femmes ne se sentent que rarement concernées individuellement. Il faut souvent un élément extérieur qui déclenche une prise de conscience. Ce n'est pas facile de se remettre en cause et de se rendre compte qu'on s'est fait avoir...

Case 44 : Solidarité

Prendre seule à bras le corps sa propre discrimination est quasiment impossible : Entre les pressions de l'employeur, la lourdeur des procédures, le manque d'information factuelle (l'omerta sur les salaires), la peur des collègues qui refusent de donner des informations sur leur carrière. Seul un combat collectif et solidaire pour amener un vrai changement.

Case 47 : Se syndiquer

C'est trouver des personnes qui sont au courant des procédures, qui peuvent déjà détenir des informations clés et surtout, c'est passer d'une démarche individuelle et aléatoire à une démarche collective et protectrice.

Case 48 : tes parents vieillissent

Cette charge de protection rapprochée des vieux pèse surtout, comme les autres solidarités familiales, sur les femmes – conjointes, filles et belles-filles – de la famille : 60 % des conjoints aidants et 70 % des enfants aidants sont des femmes.

Case 50 : pension de retraite

Calculée sur la base de la vie professionnelle, le calcul de la pension de retraite décuple les inégalités femme-homme dans le travail. Salaires plus faibles, temps partiels, carrières plus courtes... les pensions des femmes sont inférieures de 58 % à celle des hommes (hors réversion). En 2012, les femmes n'ont été que 45 % à prendre leur retraite en justifiant d'une carrière complète, contre 74% chez les hommes.



Rappel : manifestation à 15 h 40

Départ : Hôpital Nord, arrêt La Tronche – Hôpital

15 h 40 ? Parce que c'est l'heure à partir de laquelle les femmes travaillent gratuitement par rapport aux hommes

Que s'est-il passé depuis la signature du nouvel accord égalité à ST il y a un an ?

RIEN

C'est pourquoi il faut se bouger !!!!

Se syndiquer, Pourquoi pas ?

Et si c'était le moment de passer au collectif ?

Et si la solution passait par plus de mise en commun, de solidarité, d'échange d'informations ?

Quelques sites

<https://8mars15h40.fr/>

<http://www.egalite-professionnelle.cgt.fr/>

<https://www.inegalites.fr/>
Femmes-et-hommes



Messieurs,

Vous n'êtes pas concernés ? Mais vous avez bien des femmes dans votre entourage ? Des filles, nièces, sœurs, voisines... Qui, elles, le sont, au travail, dans la rue, les transports, sur le lieux de leurs études...


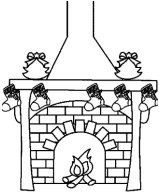



Ces stéréotypes vous pompent aussi votre oxygène : pouvez-vous quitter le travail tôt sans regard de travers ? Etre libre de faire passer votre vie personnelle avant le travail ? Avoir du temps pour vous occuper de vos proches ? Les réunions de travail en fin d'après-midi vous gonfle mais vous n'osez pas le dire ?

Viens en discuter avec nous !

RDV dans notre local syndical au RDC du bâtiment K à partir de 13 h 00

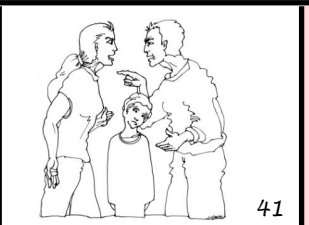
Il sera possible de :

- Faire un point sur **ta situation personnelle**,
- **Consulter des documents** donnant des informations sur les salaires à ST (rapport de situations comparées femmes-hommes, Bilans sociaux, Compte-rendu de CE et CCE...),
- Discuter **des démarches possibles** pour évaluer ta situation, voir quels sont les leviers de changement,
- Discuter de **situations sexistes** (remarques ou propos sexistes, agressions, harcèlement...),
- Discuter de **solutions possibles**...

 45	 46	C'est assez ! Tu te syndiques et tu rejoyes  47	Tes parents vieillissent Tu dois t'occuper d'eux. saute 1 tour. 48	La retraite ! Avance d'une case 49	Tu découvres le montant de ta pension... Saute 2 tours. 50	 51	EHPAD personnel féminin, mal payé Mal soignée, tu sautes un tour. 52	 53	Arrivée !!
---	--	--	--	---	---	--	--	--	-------------------

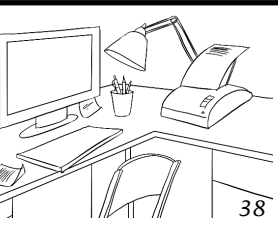
Vive la solidarité féminine !
Tu en parles à tes collègues et tu avances de 3 cases
44

Tu tombes sur la liste des salaires de pair : tu réfléchis et avances d'une case
Sinon : saute 1 tour
43



40 ans et pas d'enfant!
Présomption de maternité, saute 2 tours.
40

Harcelée par un collègue!
Si 6 : tu en parles : RDV en 34. Sinon tu ne fais rien, saute 1 tour.
39



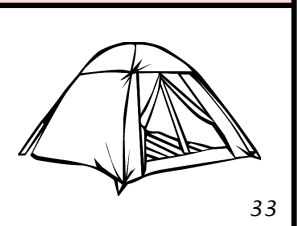
Maternité Félicitations
Saute un tour
37

35 ans et 2 enfants...
Souvent absente...
RDV en case 34
36



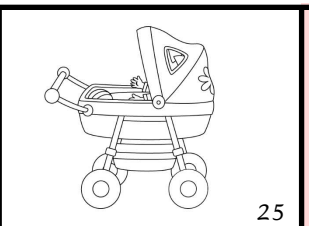
Pôle emploi
Saute un tour

34



Maternité Félicitations
Saute un tour
23

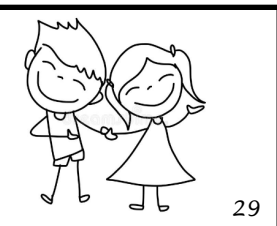
Temps partiel
-1 au prochain tour
24



Maternité Félicitations
Saute un tour
26

Temps partiel
-1 au prochain tour
27

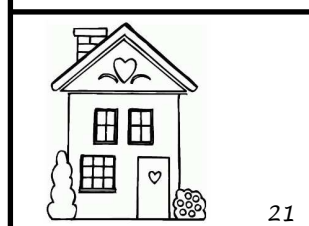
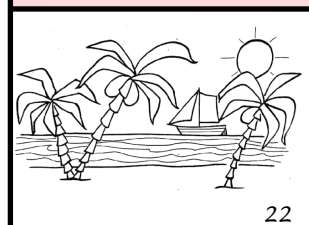
Inégalités de salaire
-1 au prochain tour
28



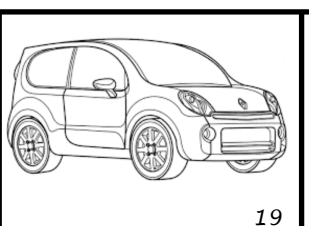
Agressée par un proche !
Si 6 : porte plainte en 31, Sinon, saute 2 tours
30

Commissariat
Si 6 : RDV en 32
Sinon, ton affaire est classée : saute 1 tour
31

Justice : C'est long.
Si 6 : tu gagnes : avance de 3 cases
Sinon, recule de 3 cases
32



CDI ! Enfin!
Avance de 2 cases
20

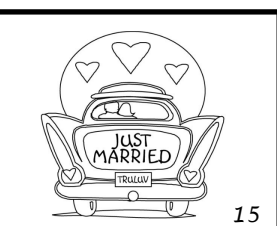


CDD
Contrat de Travail
18

25 ans en couple ? Bientôt un bébé...
Recule de 1 case
17

Pôle emploi
Saute un tour

16



Recherche d'emploi
Dé impair : RDV case 18
Sinon RDV case 17
14

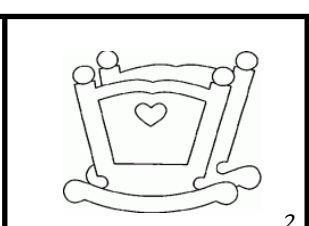
Diplôme !
C'est la fête !
RDV case 16
13

1ère main aux fesses
Tu ne sais pas quoi faire : réfléchis et saute un tour
12

Petits boulots
Saute un tour
11

Départ


Naissance
1



Maternelle

2

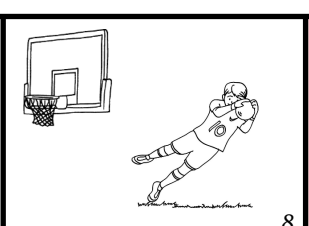
Tout est rose !
Victime de stéréotypes...
Recule d'une case
4

Elémentaire

5

Les filles sont nulles en sciences !
Recule de 1 case
6

Collège

7



Vie de famille = études courtes !
RDV case 11
9

